

Le tri des déchets est l'affaire de tous.
Valorisons nos déchets organiques en les compostant sur place.
La matière organique subit une transformation grâce aux insectes, vers, champignons, bactéries... et libère des éléments nutritifs, assimilables par les plantes.

Il est juste que
ce qui est produit par le vivant
retourne au vivant



JARDINIERS DE FRANCE
40 rte d'Aulnoy
59308 VALENCIENNES cedex
0 826 020 313
ou www.jardiniersdefrance.com

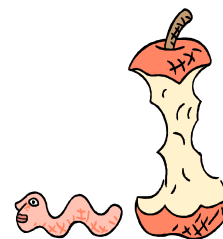
Jardiniers de France en Essonne
15 rue Marc Godard
91400 Orsay
01 64 46 18 71
monique.wachthausen@wanadoo.fr

jardiniers
de FRANCE



LE COMPOSTAGE

Valorisation des déchets organiques
de la cuisine et du jardin



MODE D'EMPLOI

Par personne et par an,
nous produisons environ
60 kg de déchets cuisine et
100 kg de déchets jardin.

Pour la planète, nos jardins et nos économies,
apprenons à valoriser cette source d'humus.

Partageons notre passion du jardin

www.jardiniersdefrance.com



Le compost :

La fabrication d'un compost permet de réduire le volume de sa poubelle, et de récupérer grâce à une transformation simple à mettre en place, un humus qui servira à la nutrition des plantes.

Le compost est une substance brune qui ressemble à une terre de sous-bois. C'est le résultat de la transformation des déchets organiques en un ensemble de minéraux dont se nourrissent les plantes. Cette transformation, ce compostage, est réalisé grâce aux êtres vivants que sont les insectes, acariens, vers, crustacés, champignons, algues, bactéries...

Les avantages du compost :

- Le compost favorise la croissance des plantes, il procure au sol de la matière organique mais aussi un ensemble d'oligo éléments nécessaires à la vie des plantes. Ces dernières sont plus fortes, présentent une meilleure défense contre les attaques parasitaires, ont un meilleur rendement.

- Le compost rend doucement au sol ses nutriments (pouvant être directement assimilés par les plantes) prolongeant ainsi leur présence dans le sol. Les végétaux bénéficient plus longtemps d'une réserve de nourriture.

- Le compost possède une structure poreuse permettant de décompacter le sol. Ce dernier devient perméable à l'eau et à l'air. Les micro-organismes responsables de la décomposition de la matière organique ont de ce fait des conditions de développement optimales. L'activité microbienne est essentielle à la fertilité du sol.

- Le compost améliore la capacité de rétention d'eau du sol. La matière organique contenue dans le compost joue un rôle d'éponge lors des pluies. Les végétaux puisent dans ces réserves en cas de besoin.

- Le compost limite l'apparition de maladies. Il prévient les intoxications des plantes en retenant les éléments toxiques (métaux lourds). Il recèle aussi des composés antiparasitaires.

Dans les massifs de fleurs :

- à la création, mélanger sur 10 cm, 8 à 10 kg de compost bien mûr par m²

- sur massif existant, épandre 2 à 3 kg de compost entre les pieds par m² et biner très légèrement

En paillage :

- afin de protéger le sol nu, épandre en surface une couche de 3 à 5 cm d'épaisseur. On emploie alors un compost encore grossier qui continuera à se transformer sur place tout en améliorant la structure du sol et en apportant des éléments nutritifs. Ce paillage sera une protection contre la levée des mauvaises herbes.

Comme amendement :

- afin de corriger les excès des sols trop légers (sableux) ou trop lourds (argileux), apporter 10 kg de compost par m² chaque année.

Dans les jardinières:

- pour remplir les jardinières, faire un mélange de terre du jardin et de compost à part égale. La vieille terre des pots et jardinières peut être mise au jardin ou au compost.

Comment utiliser le compost ?

Dans le potager :

- en fin d'hiver de préférence, mélanger le compost dans les 10 premiers centimètres de votre potager.

- les légumes les plus gourmands sont: les pommes de terre, choux, tomates, poivrons, céleris, maïs, cornichons, potirons. La dose à apporter est de l'ordre de 10 kg par m² (environ 2 cm d'épaisseur).

- les légumes ayant des besoins en éléments nutritifs moindres sont: les haricots, pois, fèves, radis, fraises. La dose minimale est de 1 à 2 kg par m².

- le compost par sa couleur sombre, aide le sol à se réchauffer au printemps.

Dans le verger :

- répartir 5 à 10 kg de compost par arbre sous la frondaison.
- apporter 2 à 3 kg de compost par arbuste fruitier.
- lors d'une plantation mélanger 20% de compost à la terre de rebouchage.

Pour une pelouse :

- 10 kg de compost à mélanger sur les 10 premiers cm lors de la création de la pelouse, juste avant le semis.
- épandre 2 kg de compost très fin par m² sur une pelouse existante.

Que peut-on composter?

- les épluchures de fruits et légumes, les coquilles de noix et de noisettes. Attention, les épluchures de pommes de terre peuvent contenir de l'anti germinatif, à éviter au compost sauf les bios. Les peaux d'agrumes se compostent quand le tas avoisine les 60°C.
- le marc de café, le filtre et les sachets de thé
- les coquilles d'œufs écrasées
- les petits os
- les coquilles de moules et d'huîtres, lavées de tout sel et concassées
- les tontes de gazon sèches ou en petites quantités mélangées avec des feuilles ou des copeaux de bois.
- les feuilles mortes, utiles pour les mélanger par la suite avec du gazon. Les feuilles du noyer contiennent de la juglone, substance anti germinative et repoussant les herbivores. Il faut donc attendre qu'elles soient bien sèches avant de les incorporer au compost.
- les tailles de haies et d'arbustes, coupées en petits morceaux ou broyées. Les tailles de cupressacées (thuya, cyprès...) doivent d'abord sécher puis être incorporées en petites quantités car elles contiennent des substances antibiotiques néfastes à la décomposition.
- les résidus du jardin, les fleurs fanées, la paille, le foin, même les mauvaises herbes si elles ne sont pas montées en graines.
- les litières d'animaux si elles sont naturelles et biodégradables, sans les déjections (risque de contenir des antibiotiques).
- les cendres de bois, en petites quantités et saupoudrées sur tout le tas.
- les copeaux de bois, la sciure, si le bois n'est pas traité et que la sciure ne contient pas de colle (contreplaqué, aggloméré...)
- les papiers essuie-tout, mouchoirs et serviettes papier
- les cartons d'emballage non imprimés
- les plumes, poils et cheveux non teintés chimiquement.
- les restes de purins et les plantes ayant servi à leur réalisation.

Ce qu'il faut éviter de composter

- les plantes montées en graines, les fruits de certains arbres et arbustes dont les graines ne se décomposent pas si la température n'atteint pas 60°C. (charme, micocoulier, érable, acacia, févier...)
- la litière des chats sauf si elle est biodégradable
- tout ce qui contient des matières plastiques
- le verre, les métaux, le papier journal, qui peuvent être valorisés par d'autres circuits
- les poussières des sacs aspirateurs contenant trop de matières synthétiques
- les cendres de charbon qui ont un effet herbicide
- les huiles de vidange
- les piles électriques
- les restes de viande et de poisson qui attirent certains animaux indésirables...

Comment composter ?

Le compost en tas

Il s'agit d'entasser à l'ombre, à l'abri du vent, tous les déchets organiques sur un sol décompacté en disposant d'abord une couche de branchage afin d'aérer le tas.

L'approvisionnement se fait ensuite en prenant soin d'alterner les déchets verts, humides, (herbes...) et les déchets secs (paille...).

Le tas mesurera au maximum 1m de haut avec une base d'1,50m.

Le tas doit être protégé de la pluie (toit, bâche, carton...) mais rester perméable à l'air.

La température peut atteindre plus de 60°C au milieu du tas, ce qui est idéal pour détruire germes pathogènes et graines.

4 à 6 semaines plus tard, la température retombe, le tas s'est affaissé. Il est temps de le retourner une première fois en mouillant les couches si elles sont sèches.

Il est bon de remuer le tas tous les mois.

Le compost est utilisable au bout de 6 mois à un an.

L'utilisation d'un composteur.

- on peut placer le composteur dans un endroit ensoleillé sur sol détassé. On veillera à ce que le mélange soit constamment humide.
- la première couche est faite avec des branches fines, tiges de fleurs fanées...
- on peut ensuite déposer les déchets verts de cuisine et jardin avec un peu de compost fait, pour faciliter le processus de compostage.
- bien mélanger les nouveaux apports avec les anciens, le brassage permet aussi une oxygénation du tas afin d'éviter une fermentation source de mauvaises odeurs.
- surveiller l'humidité dans le composteur et arroser si besoin mais sans excès.
- garder le couvercle du composteur en place, mais la fermeture ne doit pas être hermétique.
- au bout de quelques mois le compost est mûr, prêt à l'emploi.

Quelques conseils

- les sources de déchets doivent être multiples
- éviter les apports uniques en grandes quantités (ne pas remplir d'un coup la moitié du composteur avec des tontes de gazon...)
- bien mélanger lors des apports, le sec et l'humide (poubelle de cuisine avec feuilles...)
- apporter de préférence les tontes de gazon sèches
- les déchets verts et humides sont sources d'azote, les mélanger avec des déchets secs (bois, broyat, paille...) source de carbone.
- le tas ou le composteur doivent toujours être en contact avec le sol
- si le tas ne se réduit pas en volume, c'est que le processus n'a pas débuté. Arroser le tas s'il est sec, l'assécher en l'étalant dans le cas contraire.
- le compost est rempli d'insectes, de vers... c'est normal, ils contribuent au compostage des matières organiques.